

## Master Lettres

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Lettres. 2015, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02040940

**HAL Id: hceres-02040940**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040940>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Lettres

- Université Lumière – Lyon 2 (déposant)
- Ecole normale supérieure de Lyon - ENS Lyon
- Université Jean Monnet Saint-Etienne – UJM
- Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, sciences du langage, arts

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : Ecole normale supérieure de Lyon - ENS Lyon

Université Jean Monnet Saint-Etienne – UJM

Université Jean Moulin Lyon 3

Le master *Lettres* est porté par l'UFR Lettres, sciences du langage et arts (LESLA) de l'Université Lumière - Lyon 2. Il comporte cinq spécialités : *Lettres classiques*, *Lettres modernes*, *Etudes françaises* (à finalité recherche), *Lettres appliquées à la rédaction professionnelle* (LARP) (à finalité professionnelle) et *Enseignement du français et des techniques d'expression*. Cette dernière spécialité ne fait pas l'objet d'une évaluation étant suspendue depuis 2011.

De manière générale, les trois premières spécialités, à finalité recherche, proposent une formation visant une initiation progressive à la recherche dans le domaine de spécialisation choisi par les étudiants (langue, littérature française (médiévale ou moderne), littérature des différentes aires francophones, en histoire des idées, en littérature générale et comparée). La spécialité LARP, à finalité professionnelle, vise l'acquisition d'une qualification liée aux métiers du livre et de la communication, et, plus généralement, au monde de la culture et des collectivités territoriales. Les étudiants du master *Lettres* peuvent également présenter le concours du CAPES ou des Agrégations de Lettres modernes ou classiques ou de Grammaire.

En master 1 (M1) et master 2 (M2), les formations comportent un tronc commun et des enseignements laissés au choix de l'étudiant, selon des pourcentages différents en fonction des spécialités. Cette orientation permet à l'étudiant d'affiner son projet professionnel au cours des deux années du cursus d'études pour aboutir à une vraie spécialisation. Des parcours sont proposés pour la spécialité *Lettres modernes* (*Langue française - Littérature française - Genre - Littérature comparée*) et pour la spécialité *Etudes françaises* (*Etudes françaises internationales* (EFI) - *Parcours international d'études françaises* (PIEF)) réservée aux étudiants étrangers. La totalité des étudiants suit le master en formation initiale.

## Avis du comité d'experts

De manière générale, le master *Lettres* répond en priorité à la demande des étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en doctorat. Il répond également à celle des étudiants qui souhaitent exercer une profession dans laquelle des qualités confirmées d'expression écrite et oral sont requises. La structure de la formation est clairement précisée, les objectifs des parcours de spécialité, lorsqu'ils existent, sont spécifiés.

Le positionnement du master *Lettres* est visible au sein de l'offre de formation de l'Université Lyon 2 et au niveau régional. Au sein de la COMUE Université de Lyon, la mention est cohabilitée avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Lyon, l'Université Jean Monnet (UJM) Saint-Etienne et l'Université Jean Moulin Lyon 3. Au niveau international, des collaborations diverses sont mises en place. Il existe des conventions avec les universités de Genève (*Lettres modernes*), de Lausanne et de Bruxelles (parcours *Genre* de la spécialité *Lettres modernes*), de Constantine (parcours PIEF de la spécialité *Etudes françaises*) ainsi qu'un partenariat avec l'Université de Leipzig (spécialité *Etudes françaises*). Le dossier ne précise pas les modalités de réalisation de ces échanges.

Concernant les liens avec l'environnement scientifique, le master est adossé de manière étroite à l'école doctorale Lettres, Langues, Linguistiques & Arts (3LA), ce qui permet aux étudiants de disposer d'un cadre propice à l'acquisition de méthodes de travail adéquates dans le domaine de la recherche.

La formation bénéficie de partenariats avec des institutions reconnues, notamment avec l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'information et des Bibliothèques (ENSSIB) et avec des bibliothèques (Denis Diderot, bibliothèques universitaires, Institut Lumière, Institut Français de l'Education, faculté catholique de Lyon, etc.). Ces partenariats sont cités dans le dossier, mais leurs modalités de mise en œuvre ne sont pas explicitées.

Il est indiqué dans le dossier que l'insertion professionnelle est très satisfaisante pour les étudiants qui choisissent les métiers de l'enseignement (taux d'emploi compris entre 90 et 100 %). Concernant les autres débouchés visés (métiers de l'art et de la culture, de la communication, de l'action culturelle et économique dans les pays francophones), les données ne sont connues que pour la spécialité LARP et seulement pour les diplômés de 2010, avec un taux de réponse de 69 %. Le taux d'emploi est de 61 % trois ans après l'obtention du master, ce qui est globalement correct. La mise en place d'un dispositif formalisé de suivi des diplômés de l'ensemble du master est souhaitable, cela permettrait de savoir si les objectifs professionnels recherchés sont atteints.

Les équipes pédagogiques paraissent constituées exclusivement d'enseignants de l'UFR LESLA. Le recours à des professionnels est cité sans davantage de précisions dans les maquettes pédagogiques sur les enseignements qui leur sont confiés. Il existe un conseil de perfectionnement au niveau de la mention qui se réunit deux fois par an. La composition, le rôle et les travaux de cette instance ne sont pas indiqués. Néanmoins, un bilan d'autoévaluation, relativement succinct, est effectué pour chaque diplôme par l'équipe pédagogique. Le dossier ne propose pas d'analyse sur l'évaluation des enseignements par les étudiants au motif que les résultats de l'enquête effectuée par le SESAP (Service des études statistiques et d'aide au pilotage) de l'université ne sont pas disponibles ou bien que « *les étudiants en master ne sont pas facilement disponibles pour répondre à ces enquêtes* ».

En M1, les effectifs ne sont pas connus. En M2, pour les trois spécialités à finalité recherche, on constate une augmentation des effectifs sur la période 2011/2013 (82 en 2011, 102 en 2012, 112 en 2013), avec un nombre d'inscrits élevé pour la spécialité *Lettres modernes* (59 en 2011 et 80 en 2013). Le taux de réussite au diplôme est relativement correct. Il est en moyenne de 55 % pour les sortants de 2011 et 2012, avec toutefois un taux très faible pour la spécialité *Etudes françaises* (18 % en 2011 et 43 % en 2012). Pour la spécialité LARP, les effectifs et le taux de réussite au diplôme ne sont pas précisés. L'ensemble de ces données n'est pas commenté dans le dossier.

## Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le master <i>Lettres</i> s'insère dans l'école doctorale 3LA (<i>Langues, linguistique, lettres, arts</i>) commune à Lyon 2 et 3, l'université Jean Monnet de Saint-Etienne, et l'ENS Lyon, mais aussi dans un collège doctoral international en région.</p> <p>Différents laboratoires partenaires permettent aux jeunes chercheurs de s'initier à la recherche par le biais de séminaires et de journées d'études, voire de colloques : CIHAM (Centre International d'Histoire, de Littérature et d'Archéologie Médiévales) ; GRAC (Groupe Renaissance et Âge Classique), LIRE (Littérature, représentations et idéologies aux XVIIIe et XIXe siècles), Passages XX-XXIe, et surtout dans le domaine des lettres classiques, le laboratoire HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est prise en compte par l'énoncé des métiers visés. Toutefois, peu d'intervenants professionnels (non identifiés) sont intégrés à l'équipe pédagogique et seule la spécialité LARP propose un stage obligatoire de trois à six mois.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets et les stages sont tournés vers l'acquisition de la méthodologie et de la maîtrise de la recherche. La spécialité LARP rend obligatoire un stage de trois à six mois en médiation culturelle.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Selon le dossier, différents partenariats sont mis en place avec des universités étrangères, cependant ils ne sont pas explicités. Le nombre de sortants et d'entrants n'est pas indiqué.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Toutes les spécialités de M2 sont soumises à sélection par le biais de commissions pédagogiques. La mise en place de dispositifs d'aide à la réussite et de remise à niveau n'est pas systématique, elle dépend de la spécialité et des profils des candidats.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Tous les étudiants suivent les cours en présentiel. Des adaptations sont prévues pour les étudiants en situation de handicap par l'intermédiaire de la mission handicap de l'Université et les étudiants salariés peuvent bénéficier d'aménagement d'emploi du temps. L'obtention du diplôme par la procédure de VAE est possible, le nombre de candidatures n'est pas précisé. Le bureau virtuel est utilisé par les étudiants, il est toutefois difficile de mesurer la place du numérique dans cette mention.
Evaluation des étudiants	Les cours théoriques sont évalués lors d'un examen terminal et les TD respectent le régime du contrôle continu. Il n'existe pas de compensation entre les unités d'enseignement (UE), ni au niveau du semestre, ni au niveau des années.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'existe pas de livret de l'étudiant ni de Portefeuille d'Enseignement et de Compétences (PEC).
Suivi des diplômés	Le SESAP (Service des études statistiques et d'aide au pilotage) est chargé du suivi de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études des diplômés (enquête réalisée 27 mois après l'obtention du diplôme). Les données communiquées sont incomplètes.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les modalités de réunion du conseil de perfectionnement, sa composition et ses travaux ne sont pas indiqués.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Qualification de l'équipe pédagogique.
- Taux d'encadrement satisfaisant.
- Adossement à des équipes de recherche reconnues.
- Singularité et unicité de la spécialité LARP au regard des débouchés visés.

### Points faibles :

- Manque de suivi s'agissant des compétences professionnelles (absence de portefeuille d'expérience et de compétences).
- Données incomplètes relatives au devenir des diplômés.
- Fragilité du pilotage de la formation (absence d'informations se rapportant à l'évaluation des enseignements par les étudiants)
- Place insuffisante du numérique, notamment en humanités numériques et dans la spécialité LARP.
- Peu de données sur l'ouverture internationale de la formation.

### Conclusions :

Il conviendrait de développer la dimension professionnalisante des formations (mise en place de stages, élaboration d'un PEC, etc.).

Il conviendrait par ailleurs d'instituer un pilotage formalisé de la formation, tant au niveau de la mention que des spécialités, s'appuyant notamment sur un suivi du devenir des diplômés et sur les enquêtes d'évaluation des enseignements par les étudiants et anciens diplômés.

Enfin, les partenariats internationaux mériteraient d'être valorisés.

## Éléments spécifiques des spécialités

### Lettres classiques

Place de la recherche	Outre les partenariats existants au niveau de la mention, la spécialité <i>Lettres classiques</i> est partenaire de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (USR 3439), notamment grâce à l'UMR 5189 (Histoire et Sources des Mondes Antiques). La place de la recherche est précisément identifiée.
Place de la professionnalisation	Au master correspondent des compétences professionnelles en vue d'enseigner les langues anciennes : maîtrise des langues anciennes (grammaire, traduction, thème etc.), de la philosophie antique, exégèse des textes anciens, construction d'une problématique de recherche et d'un argumentaire scientifique, connaissance et identification des sources etc. La maîtrise de l'analyse et de l'esprit de synthèse, sans compter les qualités rédactionnelles et l'aisance à l'oral, constituent des savoir-faire professionnels aisément transférables et très recherchés par le monde de l'entreprise. Dans un souci d'une plus grande professionnalisation, mais aussi pour accroître l'attractivité de la formation, il pourrait être proposé un enseignement complémentaire, dispensé par un professionnel de la communication, pour traiter de la rhétorique appliquée au monde de l'entreprise. Des cours en sciences de l'information pourraient également compléter les enseignements littéraires afin de favoriser l'insertion professionnelle dans le domaine de la documentation.
Place des projets et stages	La formation autorise des stages pour les étudiants qui le souhaitent en épigraphie, ecdotique et en archéologie, sans compter la participation au montage d'une journée d'études, d'un colloque ou d'une conférence. Le projet principal est le mémoire de recherche : l'étudiant anticipe ainsi le dépôt possible d'un sujet de recherche innovant au niveau du doctorat.
Place de l'international	Cette spécialité ne dispose pas d'accords spécifiques pour des échanges internationaux. Il manque dans le dossier des informations sur l'internationalisation de la formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités sont communes à la mention, conformément à la réglementation des masters : inscription de plein droit pour les étudiants de lettres en M1, sur dossier en M2 avec prise en compte du projet de recherche. Une passerelle existe entre les différentes spécialités de la mention <i>Lettres</i> , ce qui permet aux étudiants qui le souhaitent de se présenter aux concours du CAPES et de l'agrégation. L'équipe pédagogique s'applique à orienter au mieux les étudiants vers leur directeur de recherche pour assurer pleinement leur réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'usage de l'ENT (espace numérique de travail) se développe, mais le dossier ne propose pas assez d'indicateurs sur l'utilisation des ressources numériques.
Evaluation des étudiants	L'évaluation est semestrielle et annuelle. La validation du diplôme en M2 est réalisée par un jury en cohabilitation de la mention. Les cours magistraux sont évalués par un examen terminal et les TD répondent au régime du contrôle continu. La session de rattrapage exclut le projet de recherche. L'absence de compensation entre semestres et années correspond bien à la réglementation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'existe pas de PPP (projet professionnel personnel) alors que l'utilisation d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est souhaitable en second cycle d'études.



Suivi des diplômés	Peu d'informations sont produites dans le dossier concernant le suivi des étudiants diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les informations sur l'organisation d'un conseil de perfectionnement et sur le suivi de la formation sont manquantes. Sont seulement précisées les missions des commissions pédagogiques (demandes d'accès, éventuelles validations d'acquis, demandes de dispense d'assiduité ou de dispense de certains enseignements, jurys). Ces réunions ont lieu en l'absence des étudiants, à l'exception de celles relatives aux jurys de soutenance. Les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas indiqués.

Lettres modernes

<p>Place de la recherche</p>	<p>La spécialité s’insère non seulement dans l’école doctorale 3LA (Langues, linguistique, lettres, arts), mais aussi dans un collège doctoral international en région.</p> <p>Différents laboratoires partenaires en région permettent aux jeunes chercheurs de s’initier à la recherche par le biais de séminaires et de journées d’études, voire de colloques : CIHAM (Centre International d’Histoire, de Littérature et d’Archéologie Médiévales) ; GRAC (Groupe Renaissance et Âge Classique), LIRE (Littérature, représentations et idéologies aux XVIIIe et XIXe siècles), Passages XX-XXIe, HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques). La spécialité <i>Lettres modernes</i> présente en outre un parcours <i>Genre</i> rattaché à la Fédération Nationale sur le Genre (RING) et membre de l’institut du Genre.</p> <p>Ces diverses collaborations permettent aux étudiants de bénéficier d’un environnement propice à la formation à la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les cours permettent aux chercheurs de découvrir leur futur métier : maîtrise de l’épistémologie des sciences humaines, herméneutique des textes, construction d’une problématique et d’un argumentaire scientifique, maîtrise d’une bibliographie etc.</p> <p>La maîtrise de l’analyse et de l’esprit de synthèse, sans compter les qualités rédactionnelles et l’aisance à l’oral, constituent des savoir-faire professionnels aisément transférables et très recherchés par le monde de l’entreprise. Il est dommage qu’aucun module ne soit dédié au suivi du projet professionnel de l’étudiant.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation focalisée sur la recherche ne prévoit pas de stage autre que la participation au montage d’une journée d’études, d’un colloque ou d’une conférence (validée par une note bonus au mémoire), mais elle permet la réalisation d’un stage sur le principe du volontariat (en 2012/2013, deux étudiants concernés sur 80 inscrits).</p> <p>Il serait intéressant que les étudiants soient confrontés à une immersion totale, même courte, dans une structure (laboratoire, entreprise, collectivité, etc.)</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>La formation accueille des étudiants étrangers et autorise réciproquement la validation de semestres ou années dans une université étrangère en application des conventions Erasmus et Campus France. La spécialité est partenaire de l’université de Genève, et le parcours <i>Genre</i> est à la fois partenaire de l’Université de Lausanne et de l’Université de Bruxelles (ULB). Il faut souligner l’existence d’un parcours possible en master <i>Lettres et études germaniques</i>, en partenariat avec l’Université de Leipzig. Ce parcours est toutefois trop peu détaillé dans le dossier. Enfin, des échanges au niveau des enseignants de l’Université Lyon 2 et de celle de Łódź en Pologne paraissent très stimulants. Malgré ces initiatives, on constate très peu d’étudiants sortants en mobilité internationale.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</p>	<p>Les modalités de recrutement sont clairement précisées. L’accès en M1 est de plein droit pour les licenciés de lettres modernes et sur dossier pour les autres étudiants. L’accès en M2 est soumis à l’avis du directeur des études, il est aussi fonction du projet de recherche. Les étudiants peuvent changer de spécialité dans le cadre de la mention <i>Lettres</i> et peuvent se présenter aux concours du CAPES et de l’agrégation. L’équipe pédagogique s’applique à orienter au mieux les étudiants vers leur directeur de recherche pour assurer pleinement leur réussite.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	L'environnement numérique de travail est présent. L'équipe pédagogique utilise le bureau virtuel. Toutefois peu de détails sont communiqués permettant d'appréhender comment les humanités numériques, notamment l'édition critique de textes, sont abordées dans le cadre de l'utilisation de TEI (Text Encoding Initiative), consortium qui permet de normaliser le codage de documents sous forme numérique et constitue un débouché important pour les nouvelles générations de chercheurs.
Evaluation des étudiants	L'évaluation est semestrielle et annuelle avec constitution de jurys. La validation du diplôme en M2 est réalisée par un jury en cohabilitation de la mention. Les cours magistraux sont évalués par un examen terminal et les TD répondent au régime du contrôle continu. La session de rattrapage exclut néanmoins le projet de recherche qui doit être obligatoirement validé. L'absence de compensation des UE entre semestres et années correspond bien à la réglementation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'existe pas de PPP (projet professionnel personnel) alors que l'utilisation d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est souhaitable en second cycle d'études. La mise en place d'un PPP serait de nature à favoriser une diversité des emplois potentiellement visés.
Suivi des diplômés	Le dossier mentionne une insertion professionnelle très satisfaisante (entre 95 et 100 %) grâce au taux de réussite des étudiants aux concours de l'enseignement.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les informations sur l'organisation d'un conseil de perfectionnement et sur le suivi de la formation sont manquantes. La procédure et les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas indiqués.

## Etudes françaises

Place de la recherche	La place de la recherche est clairement identifiée. Le master dépend de l'Ecole doctorale 3LA. Les séminaires s'appuient sur divers laboratoires : CIHAM, GRAC, LIRE, Passages XX-XXIe, HISOMA. En outre est proposé un module de formation aux ressources documentaires.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est très peu présente alors que cette spécialité mentionne, au-delà de la recherche, la possibilité d'accéder aux métiers de la communication et du livre dans différents secteurs d'activités (culture, collectivités, etc.).
Place des projets et stages	Le projet principal est celui de la rédaction et de la soutenance du mémoire de recherche. Le module de formation aux ressources documentaires et la participation à la vie de l'équipe de recherche sont valorisés dans le cadre du mémoire ou de la formation en équipe de recherche (bonus ajouté à la note attribuée).
Place de l'international	<p>La place de l'international est déterminante. Le master comporte deux parcours :</p> <p>un parcours EFI (<i>Etudes francophones internationales</i>) pour les étudiants français qui veulent se spécialiser dans les études francophones,</p> <p>un parcours PIEF (<i>Parcours international d'études françaises</i>) pour les étudiants étrangers ayant le français en langue seconde et titulaire d'une licence de français. Il s'agit de les préparer à mener à bien des recherches doctorales.</p> <p>Pour les deux parcours, des conventions existent avec le Liban, l'Algérie, la Syrie et l'Irak.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les étudiants de la licence de Lettres s'inscrivent de droit en M1. Le recrutement se fait sur dossier en M2 et de droit pour les étudiants de la filière lettres ayant eu 12 de moyenne générale en M1. Des passerelles entre le M1 et le M2 sont possibles entre les différents parcours des masters <i>Lettres</i>.</p> <p>Pour le parcours PIEF, les dossiers des étudiants étrangers émanant de Campus France sont examinés par une commission, le niveau de langue ainsi que la motivation sont également pris en compte. Des cours de remise à niveau en français peuvent être proposés ainsi que des cours de soutien à la méthodologie de la recherche. Par ailleurs, des entretiens individuels se tiennent régulièrement entre les responsables pédagogiques et administratifs et les étudiants étrangers afin de dresser un bilan de leur travail et de leurs résultats.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements sont dispensés en présentiel, les étudiants disposent d'un bureau virtuel qui est utilisé par l'équipe pédagogique pour le dépôt de documents. Les étudiants en situation de handicap et étrangers peuvent bénéficier d'adaptations particulières.</p> <p>Les nouvelles techniques d'enseignements sont présentes tout au long du cursus, elles abordent le traitement de texte, le stockage et la présentation des références bibliographiques.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les cours théoriques sont évalués lors d'un examen terminal et les TD respectent le régime du contrôle continu. En M2, Il faut souligner que les jurys annuels comportent des membres des quatre établissements cohabilités. Il n'existe pas de compensation entre les UE ni au niveau du semestre, ni au niveau des années.</p> <p>Pour le parcours PIEF, le dossier mentionne que les jurys des deux semestres de M1 et de fin de M2 sont spécifiques, mais leur composition n'est pas connue.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'existe pas de PPP (projet professionnel personnel) alors que l'utilisation d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est souhaitable en second cycle d'études.
Suivi des diplômés	Peu d'informations sont produites dans le dossier concernant le suivi des étudiants diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les informations sur l'organisation d'un conseil de perfectionnement et sur le suivi de la formation sont manquantes. La procédure et les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas indiqués.

## Lettres appliquées à la rédaction professionnelle (LARP)

Place de la recherche	<p>La formation propose de développer des compétences en rhétorique appliquées au monde professionnel.</p> <p>Le lien avec la recherche est difficilement identifiable : d'une part les thématiques abordées relèvent davantage des sciences de l'information et de la communication que des lettres, d'autre part l'équipe pédagogique appartient à des laboratoires dont les thématiques sont peu en relation avec les objectifs de la spécialité LARP.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Cette formation offre des débouchés autres que l'enseignement et la recherche. Les débouchés visés concernent le journalisme d'entreprise, la conception/rédaction, le commerce électronique, les collectivités territoriales, etc.</p> <p>Un partenariat avec la Villa Gillet (institution culturelle située à Lyon) offre une expérience riche en médiation culturelle aux étudiants, cela dès le M1. En outre, divers professionnels sont associés aux enseignements dans les métiers de la rédaction.</p> <p>La thématique de l'écriture numérique, spécialement des hypermédias et du transmédia devrait être développée. Il semble en outre important d'introduire des enseignements en sciences de l'information et communication pour donner aux étudiants une double compétence lettres / communication.</p>
Place des projets et stages	<p>Il existe un stage long (trois à six mois) en M2. Il serait judicieux d'en proposer un également en M1 afin de renforcer la dimension professionnalisante de la formation.</p> <p>La maquette pédagogique ne mentionne pas d'enseignement professionnalisant autour de projets tuteurés.</p>
Place de l'international	<p>Cette spécialité ne dispose pas d'accords spécifiques pour des échanges internationaux. Il manque dans le dossier des informations sur l'internationalisation de la formation.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>20 étudiants peuvent intégrer le M2 sur dossier s'ils sont issus d'un master lettres ou sciences humaines. A l'issue du M1, les étudiants peuvent s'orienter vers une autre spécialité du master <i>Lettres</i>.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements se font en présentiel, le bureau virtuel est à disposition des étudiants et est utilisé par l'équipe pédagogique pour le dépôt des cours notamment. Des cours d'écriture web sont également dispensés. Toutefois, il n'est pas mentionné une formation à certains outils spécifiques comme Indesign ou Photoshop, et à des outils de travail très utilisés dans le domaine de la conception comme de la réalisation de cartes conceptuelles. La thématique de l'écriture numérique, spécialement des hypermédias et du transmédia, devrait être développée.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le stage est évalué par un double tutorat (entreprise/université) et par la soutenance orale d'un rapport d'activité. Les cours théoriques sont évalués lors d'un examen terminal et les TD respectent le régime du contrôle continu. Il n'existe pas de compensation entre les UE, ni au niveau du semestre, ni au niveau des années.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'existe pas de PPP (projet professionnel personnel) alors que l'utilisation d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est vivement souhaitable s'agissant d'une formation à finalité professionnalisante.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les données relatives au suivi des diplômés sont connues uniquement pour les diplômés de 2010 (avec un taux de réponse de 69 %), alors que la formation a démarré en 2000. Au regard du caractère professionnalisant de cette spécialité, il paraît</p>

	indispensable de mettre en place un dispositif performant permettant d'identifier et d'analyser le devenir des diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les informations sur l'organisation d'un conseil de perfectionnement et sur le suivi de la formation sont manquantes. La procédure et les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas indiqués.

# Observations des établissements



HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –  
Observations de portée générale

Mention : Master Lettres

Pas d’observations.

---

Jean-Luc MAYAUD  
Président de l’Université Lyon 2



## Réponse à l'évaluation par le HCERES du Master Lettres (déposants Université Lumière Lyon 2 et Université Jean Moulin Lyon 3)

L'ENS de Lyon remercie le HCERES pour l'évaluation du Master Lettres au sein duquel elle est cohabilitée pour les spécialités *Lettres classiques* et *Lettres modernes*, avec les Universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3 et Jean Monnet.

Nous souhaiterions apporter ici quelques précisions sur ces spécialités à l'ENS de Lyon.

- Les effectifs

Durant le contrat 2011-2015, on a compté, selon les années, entre 62 et 93 inscrits en spécialité Lettres modernes et entre 20 et 24 inscrits en spécialité Lettres classiques.

Le taux de réussite a oscillé entre 86% et 98% en Lettres modernes et 91% et 100% en Lettres classiques.

- Les débouchés professionnels

Selon les années, entre 60 et 70 % des étudiants poursuivent leurs études en doctorat, avec un taux élevé d'insertion dans l'enseignement supérieur : en 2014, par exemple, sur les 7 postes de Maîtres de conférences ouverts en Littérature comparée (section 10), 5 ont vu l'élection d'anciens étudiants du Master de Lettres modernes de l'ENS, Parcours Littérature comparée.

Par ailleurs, environ 85 % des étudiants qui suivent le cursus du Master de Lettres à l'ENS de Lyon (hormis étudiants étrangers) obtiennent une agrégation (Lettres modernes, Lettres classiques, Grammaire). Ceux qui enseignent ensuite dans le secondaire ont de bonnes conditions d'accès à l'enseignement en CPGE.

Enfin, certains étudiants s'orientent vers d'autres concours de la fonction publique (ENA, conservateur d'État des bibliothèques, fonction publique européenne).

- La place du numérique

Les Masters de Lettres modernes et de Lettres classiques ont mis en place, outre les formations générales aux outils numériques, des formations spécialisées concernant la place du numérique dans la recherche en Lettres. En 2015, sur les 22 projets de thèse déposés par des étudiants du Master Lettres, 5 reposent sur des problématiques liées au numérique : édition numérique de textes anciens, constitution et analyse de corpus numériques en histoire de la langue, étude de la création littéraire numérique contemporaine.

- L'ouverture internationale

Mobilité sortante : sur la quarantaine d'étudiants qui, chaque année, quittent l'ENS après un cursus de Master dans le département des Lettres, les deux tiers ont effectué au moins un séjour d'études à l'étranger, comme étudiants ou comme lecteurs.

Mobilité entrante : chaque année, entre 8 et 12 étudiants étrangers sont inscrits au Master de Lettres de l'ENS. La formation accueille également des étudiants en séjour Erasmus (18 en 2014-2015).

Fait à Lyon le 18 mai 2015

Jean-François PINTON

Président de l'ENS de Lyon

